

## Le mot de la présidente **Élise Corouge**

**2014 fut pour le tribunal administratif d'Amiens une année pas comme les autres : ce tribunal, qui n'avait jamais dépassé 3 500 entrées, a franchi, pour la première fois de son histoire, la barre symbolique des 4 000 dossiers pour approcher celle des 4 500 dossiers.**

Une fois éliminé un contentieux

électoral soutenu (900 affaires), il reste que le tribunal a enregistré quelque 3 867 affaires contre 3 400 l'année précédente. Reste à savoir si cette fièvre contentieuse se poursuivra au-delà de 2014 ou si le tribunal reprendra en 2015 le cours de sa vie ordinaire.

Si l'année 2015 reste sur cette tendance ascendante, l'effectif de

15 magistrats ne suffira pas à juger ce volume croissant d'affaires et la situation du tribunal, qui allait s'améliorant depuis dix ans, s'en trouverait fragilisée.

**4 356**  
AFFAIRES ENREGISTRÉES,  
SOIT UNE AUGMENTATION DE  
**33 %** PAR RAPPORT À 2013

**3 949**  
AFFAIRES JUGÉES, SOIT UNE  
AUGMENTATION DE **13,9 %**  
PAR RAPPORT À 2013

Délai prévisible moyen  
de jugement

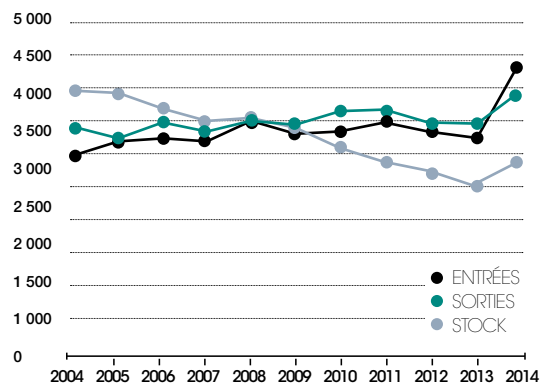
**8m 25j**  
**-25,8 %**  
DE 2004 À 2014

### RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES PAR TYPE DE CONTENTIEUX



8 %	Contentieux fiscal
20,9 %	Étrangers
8,6 %	Fonctionnaires et agents publics
8,7 %	Police
7,3 %	Environnement et urbanisme & aménagement
10,4 %	Contentieux sociaux
36 %	Autres

### NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES (DEPUIS 2004)



\* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.